NATIONS UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/402
9 avril 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 9 AVRIL 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte d'une déclaration que j'ai faite aujourd'hui au sujet du Kosovo. J'ai également transmis ce texte à S. E. M. Slobodan Milosevic, Président de la République fédérale de Yougoslavie et à S. E. M. Javier Solana, Secrétaire général de l'OTAN, en leur demandant de coopérer.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte en question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

99-10209 (F) 090499 090499

Annexe

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je suis profondément affligé par la tragédie humanitaire qui a lieu en ce moment au Kosovo et dans la région, tragédie à laquelle il faut mettre un terme. Les souffrances endurées par des civils innocents ne doivent pas être prolongées. Dans cet esprit, je lance un appel urgent aux autorités yougoslaves pour qu'elles prennent les engagements suivants :

— Mettre fin immédiatement à la campagne d'intimidation et d'expulsion de la population civile;

— Faire cesser toutes les activités des forces militaires et paramilitaires au Kosovo, et retirer ces forces;

— Accepter inconditionnellement le retour dans leurs foyers de tous les réfugiés et de toutes les personnes déplacées;

— Accepter le déploiement d'une force militaire internationale pour garantir que le retour des réfugiés se fera dans des conditions de sécurité et que l'aide humanitaire sera acheminée librement;

— Permettre à la communauté internationale de vérifier que ces engagements sont respectés.

Dès lors que les autorités yougoslaves auront accepté ces conditions, je prie instamment les dirigeants de l'Alliance de l'Atlantique Nord de suspendre immédiatement les bombardements aériens sur le territoire de la République fédérale de Yougoslavie.

Enfin, la cessation des hostilités que je propose ici est un prélude à une solution politique durable de la crise, qui ne peut être trouvée que par la diplomatie. Dans ce contexte, je recommande vivement la reprise des pourparlers sur le Kosovo entre toutes les parties concernées, le plus tôt possible.

Le 9 avril 1999
